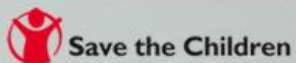




3rd HIGH LEVEL DIALOGUE on Gender, Education and Protection of schools in humanitarian settings

**IDPS, REFUGEES AND RETURNEES:
SECURING ACCESS AND QUALITY
EDUCATION FOR GIRLS, WOMEN AND BOYS**

VENUE: AUC HEADQUARTERS, ADDIS ABABA, ETHIOPIA
DATE : 5 FEBRUARY, 2019



RÉSULTATS DU DIALOGUE DE HAUT NIVEAU

1. Le Dialogue de haut niveau sur le genre, l'éducation et la protection des écoles dans les situations humanitaires s'est tenu le 5 février 2019 au siège de la CUA autour du thème « **Personnes déplacées, réfugiés et rapatriés : Garantir l'accès des filles, des femmes et des garçons à une éducation de qualité** », conformément au thème de l'année de l'UA pour 2019. Ce Dialogue s'est tenu en marge du 32eme Sommet extraordinaire de l'UA, avec le soutien du Gouvernement norvégien.
2. Y ont participé à cette rencontre des Ministres de l'UA du Sud Soudan, de la Sierra Leone, la République Centrafricaine, le Liberia, l' Angola, la République Arab Saharoui et l'Ouganda ainsi que des représentants du Nigeria, de la Côte d'Ivoire et du Sénégal , en charge de l'éducation, du genre, des affaires humanitaires et de la défense ainsi que des CERs, le PAP, des partenaires au développement, des OSC, des jeunes et des défenseurs de l'éducation.
3. Les objectifs de la réunion étaient de :
 - a. améliorer la compréhension par les participants des impacts des situations humanitaires sur l'éducation, en particulier en ce qui concerne les filles et les femmes, et du rôle que joue l'éducation dans la consolidation de la paix ;
 - b. partager les expériences des États membres de l'UA et des acteurs non étatiques en matière de cadres politiques et de pratiques de protection de l'éducation dans les situations humanitaires par la mise en œuvre de la Déclaration sur la sécurité dans les écoles et ses lignes directrices, entre autres instruments humanitaires ;
 - c. renforcer l'engagement en faveur de mesures spécifiques visant à protéger les filles, les femmes et les garçons dans les systèmes éducatifs, en toutes circonstances.
4. Le PHD a mis l'accent sur les réalités éducatives sexospécifiques pour les personnes déplacées, les rapatriés et les réfugiés ; il a également abordé la question de la protection de l'éducation dans les situations de conflit et d'urgence, afin de mettre fin à la militarisation des écoles et de permettre ainsi un accès continu à l'éducation pour tous, en toutes circonstances.
5. À travers des présentations et des tables rondes, les participants ont proposé des moyens d'aborder la vulnérabilité des filles, des garçons et des femmes, déplacés internes, réfugiés et rapatriés afin d'assurer leur scolarisation dans un contexte humanitaire.
6. Les participants se sont engagés, à divers titres, à intégrer les questions de genre, les questions humanitaires et la protection des écoles dans la planification du secteur de l'éducation, et se sont mis d'accord sur les recommandations suivantes :

- a. *Élaborer des processus inclusifs avec toutes les parties prenantes et les membres de la communauté pour faire en sorte que les écoles offrent un environnement d'apprentissage sûr et sécurisé, y compris pendant les conflits et les situations humanitaires ;*
- b. *Intégrer une planification du secteur de l'éducation tenant compte des sexospécificités dans les situations humanitaires et d'urgence pour mettre fin au phénomène des enfants non scolarisés vivant dans des situations de conflit, de post-conflit et de crise humanitaire ;*
- c. *Veiller à ce qu'une éducation de qualité soit garantie en tant que droit pour toutes les personnes déplacées, les rapatriés et les réfugiés grâce à la mise en œuvre effective de l'Agenda 2063, de la Stratégie d'éducation continentale pour l'Afrique (CESA) 16-25, ainsi que de la Convention de Kampala qui reconnaît l'obligation des États parties de fournir aux personnes déplacées et aux réfugiés une éducation, parallèlement à l'assistance humanitaire requise ;*
- d. *Soutenir le renforcement des capacités financières et techniques des pays touchés et des États en situation de fragilité afin de :*
 - *accroître la capacité d'absorption et d'offrir une éducation aux réfugiés et aux personnes déplacées dans le cadre des systèmes éducatifs locaux ;*
 - *reconstruire les écoles et de rétablir la confiance des communautés scolaires et des familles pour faire en sorte qu'elles ramènent leurs enfants à l'école après des situations d'urgence et autres intervalles destructeurs ;*
 - *Soutenir et motiver les enseignants à dispenser un enseignement de qualité doté de connaissances et de compétences pratiques et pertinentes.*
- e. *Instaurer une culture de tolérance zéro à l'égard des soldats de la paix, des civils et du personnel humanitaire impliqués dans toutes les formes de violence et d'abus perpétrés contre les réfugiés, les déplacés internes, les apprenants et les enseignants rapatriés ;*
- f. *Promouvoir l'éducation à la paix et à la résilience ainsi que la prévention de l'extrémisme violent (PVE) à travers l'éducation des réfugiés, des déplacés internes et des communautés d'accueil, en particulier pour les jeunes ;*
- g. *Promouvoir les actions multilatérales et l'apprentissage mutuel en veillant à ce que toutes les principales parties prenantes participent au titre de la thématique paix et éducation de la CESA afin de tirer parti des synergies et d'améliorer l'efficacité des programmes visant à protéger l'éducation ;*
- h. *Élaborer une politique nationale globale et des plans opérationnels tenant compte des sexospécificités qui unifient l'éducation à la paix et la protection de l'éducation par le biais des directives de la Déclaration sur la sécurité dans les écoles, et faire participer toutes les institutions et partenaires concernés ;*

- i. La CUA devrait être le fer de lance de la mise en place d'un mécanisme d'établissement de rapports réguliers sur la situation de l'éducation dans les États membres, en tenant compte de la situation des filles et des femmes, de la sûreté et de la sécurité des écoles et des systèmes éducatifs et de la mesure dans laquelle les réfugiés sont intégrés aux systèmes éducatifs locaux.*
- j. Améliorer un partenariat tripartite entre les États membres de l'UA, les CERs, les partenaires au développement et toutes les parties prenantes pour un meilleur investissement aux personnes dans le besoin parmi les réfugiés et les personnes déplacées.*
- k. Faciliter le partage d'expériences, les meilleures pratiques et les réussites; telles que: les visites de terrain dans les camps de réfugiés et les communautés pour les ministres en charge de l'éducation*
- l. intégrer les ressources et les investissements; notamment en utilisant des fonds d'urgence pour la reconstruction des écoles dans les communautés locales afin d'assurer une éducation de qualité aux enfants réfugiés et aux enfants des communautés des pays hôtes.*
- m. Faciliter l'enregistrement des actes de naissances pour les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur du pays et assurer l'enregistrement des enfants dans les écoles; y compris la carte d'identité de réfugié en l'absence de certificat de naissance.*
- n. Demander à tous les États membres de l'UA d'adopter et de mettre en œuvre des politiques garantissant la réinsertion dans les écoles des filles enceintes et des filles en congé de maternité*
- o. L'UA et Save the Children vont faciliter l'échange d'expériences entre Etats membres sur la gestion des réfugiés*
- p. Prévenir et protéger les mariages et les grossesses précoces des enfants en leur proposant des programmes d'enseignement technique et professionnel, de formation et d'études pour donner aux filles et aux femmes des compétences.*

La réunion appelle tous les États membres de l'UA, la CUA (HRST, l'UA-CIEFFA, DPA) avec l'appui des partenaires au développement tels que *Save the Children*, l'UNESCO, l'UNICEF, le HCR, la Norvège, le Canada, les CERs, le Parlement Panafricain et toutes les institutions concernées, à diffuser ces recommandations et à les mettre à profit pour la protection du droit à l'éducation pour tous les enfants y compris les déplacés internes, les réfugiés et les rapatriés.

Fait à Addis-Abeba (Éthiopie), le 5 février 2019

Participants au 3^e Dialogue de haut niveau sur le genre, l'éducation et la protection des écoles dans les situations humanitaires